

Burundi : 30 ans de prison pour un enseignant violeur de 17 fillettes

@rib News, 09/02/2017 – Source Xinhua Le Tribunal de grande instance de Gitega (TGI/Gitega) a condamné jeudi à 30 ans de prison Corneille Munyankindi, un enseignant accusé d'avoir commis des viols sur 17 fillettes de moins de 12 ans dans une école primaire privée où il enseignait en 4ème année, a rapporté jeudi l'Agence burundaise de Presse. Le président burundais, Pierre Nkurunziza, a décidé au cours de l'année passée, que la province de Gitega sera la future capitale politique du pays, qui abritera les grandes institutions républicaines comme les deux chambres du parlement bicaméral burundais.

Le verdict rendu par le TGI/Gitega, ne précise pas cependant la durée pendant laquelle les viols commis par M. Munyankindi ont été commises. Selon la décision judiciaire, l'auteur de ces viols, devra, en plus de la peine carcérale lui infligé, payer aux parents de ces fillettes violées et à l'établissement scolaire des dommages et intérêts évalués globalement à 53.000.000 FBU. C'est l'une des fillettes victimes qui a donné le ton pour dénoncer l'auteur présumé des viols, avant que les dix-autres ne lui emboîtent le pas en brisant le silence sur le calvaire enduré, selon des médias locaux. Les parents des fillettes violées ont indiqué en marge de la séance de plaidoyers au tribunal, avoir été stupéfaits par le comportement "criminel" de cet enseignant, qui a abusé des enfants dont il avait la charge d'éduquer. L'enseignant condamné a plaidé coupable pour certains faits lui reprochés, tout en restant sur la défensive pour d'autres en mettant en avant le rejet des accusations portées contre lui. Le procès ad hoc s'est déroulé à huis clos, en vertu du respect d'une des dispositions du code de procédure pénale burundaise pour des affaires qui engagent des enfants de moins de 18 ans.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});